

citèdia métropole

S.P.L. CITEDIA METROPOLE

**Société Publique Locale
RCS RENNES B 823 513 098**

**6, Place des Colombes
35000 RENNES**

Tél. 02.99.65.01.11 – Fax 02.99.31.48.82 - www.citedia.com

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse du Pouvoir Adjudicateur qui passe le Marché

S.P.L. CITEDIA METROPOLE

Personne responsable du Marché : Monsieur le Directeur Général

6, Place des Colombes - C.S. 44354 - 35043 RENNES Cedex

Tél : 02.99.65.01.11 – Fax : 02.99.31.48.82 – Courriel : gwenaelle.guillope@citedia.com

Type de procédure

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions du Décret n° 2016-360 du 25/03/2016 pris en application de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 selon une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation en application des articles 27 et 28 du Décret n°2016-360 du 25/03/2016.

Objet du Marché

Prestations de sécurité et de surveillance pour les besoins de la Patinoire Le Blizz gérée par Citédia Métropole à Rennes.

Lieu d'exécution

Rennes (35700)

Caractéristiques principales

La présente consultation vise la conclusion d'un Accord-cadre mono-attributaire qui s'exécutera par émission de bons de commandes conformément aux dispositions des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 Mars 2016.

L'Accord-cadre est passé sans montant minimum et avec un montant annuel maximum en valeur fixé à 40 000 € H.T.

L'Accord-cadre n'est pas décomposé en lots.

Aucune variante n'est autorisée.

Le Marché ne comporte pas de Prestation Supplémentaire Eventuelle (option).

Aucune obligation de reprise du personnel n'est à prendre en compte au titre de l'Accord-cadre.

Durée du Marché - Délais d'exécution

L'Accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter du 1^{er} Juillet 2018 et pourra faire l'objet de 3 reconductions d'une durée identique.

Conditions de participation

Visite obligatoire sur rendez-vous les 14 ou 15 Mai 2018 à 14H30.

Justification et documents à produire quant aux qualités et capacités des candidats : Voir le Règlement de la Consultation.

Critères de jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation.

Conditions d'obtention du dossier de consultation et des renseignements complémentaires

Le dossier de consultation des entreprises est **disponible librement et gratuitement** à l'adresse électronique suivante : <http://demat.centraledesmarches.com/7038817>

Pour obtenir tous renseignements complémentaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres, **une demande écrite** à **Mme GUILLOPÉ** 02.99.65.26.41 / 02.99.65.01.11 – courriel : gwenaelle.guillope@citedia.com.

Adresse auprès de laquelle les offres doivent être envoyées

Les offres doivent être adressées **sur support papier accompagné d'une version électronique des éléments techniques et financiers (DVD, clé USB)** sous pli recommandé avec accusé de réception ou déposées contre récépissé adressé à CITEDIA METROPOLE, à l'attention du Service Marchés, C.S. 44354, 6 Place des Colombes 35043 RENNES Cedex.

La transmission des offres par voie dématérialisée n'est pas autorisée.

Les propositions seront rédigées entièrement en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Si les documents fournis par un candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils devront être accompagnés d'une traduction en français.

Délai de validité des offres

90 jours à compter de la date limite de remise des offres finales.

Date limite de réception des offres

28 Mai 2018 – 12H00

Instance chargée des Procédures de recours

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE RENNES

7, Rue Pierre Abélard

35000 RENNES

Téléphone : 02.99.65.37.37 - Fax : 02.99.31.06.15 - Courriel : tgi-rennes@justice.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication

24 Avril 2018